

# 190

# Domaine public

**J.A. 1000 Lausanne**

Hebdomadaire romand  
No 190 10 août 1972  
Neuvième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 33 francs  
jusqu'à fin 1972 : 15 francs

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Daniel Delley  
Ruth Dreifuss  
Jean-Claude Favez  
Jean-Pierre Ghelfi

## La recherche, l'industrie et la nation

*S'il est un opuscule qui n'a guère fait de bruit au-delà des cercles de spécialistes, c'est bien le rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur la politique suisse de la science. A tort. Les questions soulevées ici sont d'importance vitale pour notre pays et l'importance des enjeux dépasse largement le cadre original de l'étude : la recherche et le développement (R-D) en Suisse.*

*Les experts de l'OCDE constatent d'abord ce que chaque Helvète apprend avec fierté sur les bancs de l'école primaire : « La Suisse est parvenue à compenser son manque de ressources naturelles par une faculté supérieure de faire valoir ses capacités, ses produits et ses services sur le plan international ; en fait, on semble être en présence d'une réalisation tenace et continue plutôt que d'un système ».*

*Mais ils ont aussi remarqué, ce qu'on dit moins à nos écoliers, que la clef de la « réussite » suisse tient avant tout en un « tissu de relations multiples s'entrecroisant et s'entrefertilisant à plusieurs niveaux d'intérêt, d'influences et de pouvoirs ; on pourrait dire que ces relations sont autant de tendances contradictoires qui se soutiennent et se terminent mutuellement dans un équilibre délicat de forces centrifuges et de volonté centripètes ». Or cet ensemble n'est pas clos ; son fonctionnement est lié à la manière dont chacun des éléments « se prolonge et se réalise dans le devenir mondial et y trouve un contre-poids à l'étroitesse et à la rigidité du cadre local et de son contexte traditionnaliste ».*

*Malgré ce qu'il y paraît, nous sommes bien là au cœur du problème des relations entre R-D, prospérité matérielle et société. Travail, esprit d'innovation, relations économiques multiples, d'où place enviable à l'échelle mondiale ; soit ! Mais seules quelques très grandes firmes d'envergure transnationale ont aujourd'hui les moyens d'assumer le coût croissant de la recherche. Jusqu'ici,*

*sous l'égide d'un certain « corporatisme économique » (les organisations économiques suisses ont su depuis longtemps « canaliser la concurrence et substituer à la notion de marché libre une structure secondaire de réglementations et d'ententes qui contrôle le devenir économique... ») le monde des affaires imposait à des pouvoirs publics très consentants un strict partage de compétences. Et l'industrie avait relevé le défi de la technologie ; seule, moyennant un appui indirect, des facilités fiscales notamment.*

*Aujourd'hui, cette méthode de travail révèle ses limites. Et se multiplient (voir notre dossier) les projets qui aboutiraient à créer un secteur mixte de recherches où l'industrie tente de sauver sa liberté de mouvement en prônant une « aide sans conditions ».*

*Mais il est au moins un domaine, particulièrement faible, de notre développement, où l'industrie ne peut pas tout par elle-même, celui de l'enseignement supérieur. La formation de cadres de recherches et d'enseignement est au cœur de l'avenir de la R-D en Suisse. Pour deux raisons au moins : l'évolution démographique et le retard universitaire dans ce domaine. On sait que 36 % des personnes travaillant à la R-D sont des étrangers. On connaît les prévisions plutôt pessimistes du rapport Kneschaurek : notre goulot d'étranglement s'appelle actuellement le manque d'universitaires.*

*Il n'est donc pas vrai que les impasses, en R-D, soient de nature purement économique et qu'elles puissent être résolues par les seules ressources de l'industrie. C'est un problème national, qui exige des solutions nationales. C'est aussi un problème politique. Où le législatif et l'exécutif doivent prendre des mesures, créer des organismes de planification et les doter de compétences et des moyens nécessaires. Si l'industrie est partie (très prenante) de la politique de R-D, elle ne saurait en décider seules les finalités.*

## 1. Définition de la recherche-développement

« La recherche-développement (R-D) comprend toutes les activités conduites dans le cadre d'un organisme de type quelconque... quand le but de telles activités est de poursuivre

— une opération ayant pour but un *progrès dans la connaissance*, que cette opération soit entreprise en vue d'une application déterminée ou soit complètement désintéressée ;

— l'application d'une connaissance existante à des problèmes concernant la *création d'un produit* nouveau ou d'un procédé nouveau ;

— l'application d'une connaissance existante à des problèmes concernant l'*amélioration* d'un produit ou d'un procédé existants... »

*(Recherche et activité économique, sous la direction de François Perroux, Paris, Colin, 1969, pp. 15-16)*

## La Suisse, une position en vue

La Suisse tient une position en vue au chapitre de la R-D. Elle occupe en 1954 le cinquième rang parmi les pays membres de l'OCDE pour ses dépenses nationales brutes de R-D avec un pourcentage de 1,6 par rapport au produit national brut, au prix du marché; elle améliore encore sa position dans les années suivantes et serre de près les Pays-Bas, seul pays avec lequel la Suisse puisse être comparée pour la taille et les ressources.

Si l'on soustrait les dépenses de R-D militaires, qui constituent pour les trois grands pays de tête de la statistique de l'OCDE, Etats-Unis, Royaume-Uni et France, une part appréciable

## 2. Les deux faces de l'autofinancement de la recherche

Au chapitre de « l'autofinancement de la recherche industrielle », les experts de l'OCDE proposent une première conclusion sur la situation spécifique de la Suisse :

« Il est tentant de conclure (voir les chiffres cités plus haut et situant l'effort suisse par rapport aux pays membres de l'OCDE) que l'industrie suisse est parmi celles qui ont la conscience la plus aiguë de l'utilité des travaux de R-D aux fins industrielles. Cela apparaît de façon plus éclatante encore, quand on compare le degré d'« autofinancement » par les entreprises de l'activité de R-D industrielle, autrement dit l'importance relative des fonds propres des entreprises affectés au financement de la recherche industrielle.

» Si l'on exprime ce montant en pourcentage du produit national brut, la Suisse se place au pre-

des dépenses totales de R-D, la Suisse pourrait alors venir en tête, avec les Pays-Bas, pour l'importance relative des dépenses de R-D aux fins économiques.

### a) Dépenses et financement R-D par grands secteurs

Qu'il s'agisse des dépenses de R-D ou du financement de cette dernière, l'industrie privée arrive largement en tête. En 1967, sur la base d'une première enquête du Vorort, des calculs du Fonds national suisse de la recherche scientifique et du Conseil suisse de la science pour les dépenses publiques, on arrive aux estimations suivantes :

— dépenses : l'industrie fournit 1031 millions, soit 75,6 % du total, la Confédération 112 millions (8,2 %), l'enseignement supérieur 198,7

mier rang de tous les pays membres considérés, avec un chiffre proche de 1,5 %, soit légèrement supérieur même à l'ensemble des dépenses de R-D dans l'industrie, ce qui suggère que l'industrie finance également une fraction des travaux de R-D exécutés dans les autres secteurs, notamment dans celui de l'enseignement supérieur. En importance relative, elle dépasse ainsi les Pays-Bas son suivant immédiat et, surtout, le Japon, la Suède et la France.

» Le fait que l'industrie finance pratiquement la totalité de son effort de R-D n'est pas spécifique de la Suisse. (...) *La comparaison avec les Pays-Bas est significative*<sup>1</sup> : Dans les deux cas il s'agit

<sup>1</sup> Les limites de la comparaison avec les Pays-Bas ont été exposées par le professeur Olivier Reverdin, président du Conseil national suisse de la recherche, au cours d'une réunion de confrontation organisée dans le cadre du travail de l'OCDE (l'étude que nous citons donne de larges extraits de cette réunion). A cette occasion, M. Reverdin a notamment mis l'accent sur l'importance de la structure fédéraliste de la Suisse dans le domaine de la recherche : « Dans un pays fédéraliste, les choix ne peuvent guère être imposés par le pouvoir central; le mouvement créateur dans un tel pays part de la base... ».

(14,6 %); le reste est couvert par diverses dépenses d'institutions internationales, etc.

— financement : toujours en 1967, le financement a été pris en charge par l'industrie pour 1030 millions, soit 75,6 % du total, pour 251 millions (18,4 %) par la Confédération et pour 82 millions (6 %) par les cantons universitaires.

### b) Les dépenses fédérales

Il n'est pas sans intérêt de connaître la ventilation des dépenses de R-D de la Confédération en 1967.

La recherche fondamentale a reçu cette année-là 112,7 millions, y compris 50 millions pour le FNRS (subvention qui passe en 1972 à 88 millions annuellement); le reste est allé à des sociétés d'enseignement supérieur, à des

de systèmes économiques de petite dimension, intégrés par leurs échanges extérieurs dans l'économie mondiale et possédant un petit nombre d'entreprises à caractère transnational qui sont responsables de la plus grande partie des dépenses de recherche industrielle. On doit donc penser que la plus grande partie des travaux de R-D sont exécutés en fonction des tendances technologiques et des orientations de la demande sur le marché mondial, et non pas à la suite d'une attitude spécifique qui donnerait lieu à un comportement « sui generis » attribuable exclusivement au contexte national suisse. »

#### La question qui s'impose

Et les experts de poser alors la question qui découle logiquement de telles constatations : dans quelle mesure le potentiel scientifique et technique influence-t-il la structure ou le dynamisme de ses échanges extérieurs ou, à l'inverse, dans quelle mesure dépend-il des incitations de la demande mondiale et des stimulations du milieu international ?

### 3. L'autonomie farouche de l'industrie

Les experts de l'OCDE admettent donc qu'il n'existe pas de « doctrine » d'une politique de la recherche industrielle en Suisse, que l'utilité d'une telle doctrine est d'ailleurs largement contestée, même si l'activité de R-D « constitue une nécessité absolue pour l'industrie helvétique » :

« D'une manière assez concordante, les sphères industrielles et les milieux gouvernementaux penchent en faveur des différents modes de recherche en coopération, de préférence à un type de politique interventionniste ou semi-interventionniste inspirée d'en-haut par les autorités fédérales.

» Toujours et partout on met l'accent sur la primauté et le caractère souhaitable de la coopération volontaire, sur le plan même choisi par les intéressés. Pour beaucoup, la solution idéale semble être la création d'organisations animées par les professionnels, où ces derniers décideraient en dernière analyse des orientations à donner à l'effort de R-D. »

### 4. Le diagnostic du rapport : un consensus périmé

Le rapport de l'OCDE conclut nettement en résumant les tendances des milieux industriels face à la politique de la science et à l'effort de R-D :

« Dans la plupart des milieux intéressés, on estime, non sans une certaine complaisance, que l'attitude concurrentielle a relativement bien réussi à l'industrie suisse. Celle-ci ne semble guère pencher en faveur d'un concept plus large de politique scientifique susceptible d'assigner à l'industrie un rôle plus précis, mais aussi plus astreignant, dans un ensemble de grandes orientations nationales.

» Jusqu'à une date récente, le partage tacite des responsabilités entre l'Etat et l'économie voulait que la recherche appliquée fût considérée comme étant exclusivement du domaine des entreprises. Celles-ci entendaient conduire leurs affaires en

● Suite du dossier en pages suivantes

sociétés savantes et aux organisations internationales (CERN, ESRO, etc.). La recherche appliquée a coûté 138,3 millions dont une partie va encore aux institutions d'enseignement supérieur et aux organisations internationales. Dans l'administration, le Département fédéral de l'intérieur se taille la part du lion avec 34,9 % du total de 109,7 millions de dépenses de R-D de l'administration; grâce à cette somme, il finance notamment ses laboratoires et des stations d'essais diverses. Puis vient le Département militaire avec une part de 26,2 % consacré soit à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports, au service topographique, etc. soit, dans une proportion de 27,5 millions sur presque 28,7 millions au total, à des recherches portant entre autres sur la fatigue des avions, sur les poudres et les

armes chimiques et défensives et confiées pour un peu plus d'un quart seulement à des organismes du DMF. Enfin, le Département fédéral de l'économie publique absorbe 25,5 % des crédits alloués à l'administration fédérale.

#### c) Recherches fondamentales et recherches appliquées

Pour la même année 1967, la part de la recherche fondamentale, dans l'ensemble de la R-D a été de 14,3 %, supportée entièrement par les pouvoirs publics, et de 85,7 % pour la recherche appliquée à charge principalement de l'industrie privée.

#### d) Répartition entre branches industrielles

On ne sera pas surpris de constater, à la suite du rapport de l'OCDE, la très forte concentration des dépenses de R-D dans l'industrie;

elles sont en effet presque entièrement le fait de trois secteurs, dont deux au moins, la chimie et l'horlogerie, connaissent depuis quinze ans un rythme de croissance plus rapide que la moyenne industrielle suisse.

En 1965, le 61,2 % des dépenses de R-D étaient assumées par l'industrie chimique, soit 624,3 millions, le 31 % par l'industrie des machines, le 2,7 % par l'horlogerie, et le 5,1 % par le reste du secteur industriel.

Exprimé par rapport au chiffre d'affaires, l'effort de R-D est estimé à ce moment à 3,5 % pour l'industrie des machines et à 10-12 % pour la chimie, pour une moyenne industrielle nationale de 2 % environ.

(Sources : OCDE, *Politique nationale de la science, la Suisse, Paris, 1971*, pp. 32-34)

toute indépendance, ce qui a été admis, tant par les autorités, que par les milieux universitaires.

» Cette situation correspondait à un état de fait. L'industrie suisse n'a pas attendu le concours de l'Etat pour découvrir la nécessité d'une activité organisée de R-D. Les grandes entreprises suisses fondent, depuis longtemps, leur stratégie globale sur une recherche intensive. Elles entretiennent, selon le mot d'Alexandre de Muralto, de « magnifiques laboratoires de recherche ». Cependant, le nombre de ces entreprises de grande taille est relativement limité. La petite et moyenne entreprise est de règle dans la plupart des branches industrielles.

» Toutefois les conditions générales de l'activité de R-D ne cessent de se modifier rapidement ; elles se caractérisent de plus en plus par une double nécessité : consentir un effort financier croissant et envisager des programmes de recherche plus importants et plus risqués, souvent à l'échelle pluri-disciplinaire. Cette évolution pose le problème, d'une part de la taille minimale des entreprises susceptibles de faire de la recherche, d'autre part, celui de l'aide publique.

» L'industrie suisse se compose, en très grande partie, de petites et moyennes entreprises. Dans la plupart des cas, ces entreprises ne sont pas en mesure de passer le seuil de rentabilité d'une unité de recherche propre. Néanmoins, certaines pourraient contribuer utilement au renforcement du potentiel de R-D. La difficulté est de trouver des modalités d'aide qui soient en accord avec les vœux des entreprises et l'attitude des milieux industriels en général.

» Ces milieux sont encore réticents à l'égard d'une aide financière directe des autorités publiques. Ils continuent à préférer que l'autorité fédérale se contente d'entretenir un climat favorable à l'épanouissement de la recherche, notamment par une politique fiscale appropriée et par un effort d'information et de persuasion. »

## 5. La voie dans laquelle la Suisse s'engage : trois thèses en présence

L'examen de la situation conduit les experts à imaginer quelles sont les voies dans lesquelles la Suisse va s'engager.

Une recherche en coopération avec l'Etat ? Un financement de la recherche appliquée supporté exclusivement par l'économie ? Les avis divergent et le clivage semble net entre les grandes entreprises à caractère transnational et la majorité des firmes suisses qui ont besoin, sinon d'une coopération avec les pouvoirs publics, au moins d'une stimulation de l'Etat (« il paraît encore difficile d'envisager que l'Etat fédéral puisse fonder lui-même des instituts en coopération et les soutenir ensuite par une aide financière régulière »).

De fait, lorsqu'il s'agit de l'élaboration d'une conception plus vaste et plus ouverte de la recherche industrielle (en liaison notamment avec un certain nombre de grands buts nationaux) les experts de l'OCDE distinguent trois thèses en présence : académique, anti-interventionniste, et stimulationniste.

La première concerne des domaines qui entrent surtout dans la catégorie des recherches orientées et qui concernent d'abord le contexte socio-culturel et l'environnement. Selon les tenants de cette thèse, l'encouragement de l'Etat dans le domaine de la recherche appliquée doit être avant tout dirigé vers :

- a) La protection de la santé, ce qui comprend la recherche médicale, fondamentale et appliquée, la recherche en médecine clinique, sociale et préventive, la recherche dans le domaine de la nutrition ;
- b) La contribution à la solution des grands problèmes sociologiques, spirituels et techniques qui sont la conséquence et le résultat de la civilisation industrielle ;

c) L'éducation et l'instruction publique ;

d) Les problèmes de l'environnement.

La deuxième est claire. Elle a les faveurs des partisans d'une économie dirigée par les associations et les groupes industriels et professionnels qui continuent à considérer comme nocive toute intervention de l'Etat dans les affaires des entreprises.

La troisième thèse est celle que les experts voient s'imposer dans l'avenir, car « elle s'inscrit dans la perspective d'une « aide sans conditions », n'empiétant en rien sur la liberté de mouvement des entreprises ». Elle a reçu une formulation précise dans la formulation du conseiller aux Etats, Eric Choisy, qui suggère un système de stimulation et d'aide à deux échelons :

1. Création d'associations de recherche par branche industrielle. Ces associations seraient gérées exclusivement par les industriels de la branche. Elles seraient chargées de la recherche pour le compte de leurs adhérents ainsi que de la documentation technologique. Ces associations paraissent très voisines des instituts de recherche en

### UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

## Le bouquet

*J'ai partagé ma chambre avec trois Moscovites blondes, dormant la tête dans leurs bras, avec des rêves à haute voix russe. J'ai cohabité avec un Géorgien moustachu, dont le rasoir électrique grinçait (lorsqu'il dormait, le malheureux faisait le même bruit que ce rasoir. On croyait qu'il ronflait : non, il se rasait. On entendait grincer le rasoir : c'est alors qu'il ronflait). J'ai vécu avec deux couples sibériens, citoyens des libres espaces et du franc parler. Les épouses critiquaient ouvertement le gouvernement, le système des retraites, la paresse des fonctionnaires, l'hécatombe des aviateurs sacrifiés*

coopération, forme d'organisation assez généralisée dans plusieurs pays européens tels que le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Autriche, mais qui reste relativement rare en Suisse.

2. Création d'un « Fonds national pour la recherche technique »<sup>2</sup>, organe intermédiaire entre l'Etat et l'industrie, dont la gestion serait confiée à un aréopage comprenant des représentants de la Confédération, de l'industrie, des hautes écoles et du Conseil suisse de la science. Cet organe n'aurait pas seulement un rôle consultatif, il serait aussi chargé de répartir les fonds d'aide entre les différents groupes intéressés.

## 6. L'avis des examinateurs : une coopération urgente

Les trois examinateurs mandatés par l'OCDE, C.J.F. Böttcher (Pays-Bas), Friedrich Schneider

2 Le « rapport Cerutti », publié il y a un peu plus de deux mois, annonce en fait la fondation de ce « centre de la recherche (bis) » où le Conseil suisse de la science, notamment, ne sera pas représenté en tant que tel et où les subsides seront attribués directement aux requérants.

(RFA) et F. Joachim Weyl (Etats-Unis), ayant fait le point, esquissent la solution qu'ils préconisent pour promouvoir la création d'une infrastructure dans le domaine de la recherche appliquée et du développement, alors que dans les dix prochaines années l'industrie suisse devra faire face à une concurrence sans précédent dans tous les domaines.

### Face au marché mondial

Urgence des mesures à prendre : aujourd'hui, la concentration de l'effort industriel de R-D est réelle sur trois secteurs seulement de l'économie, « alors qu'ailleurs ces activités semblent à peine suffisantes pour maintenir la position actuelle du pays sur le marché mondial ».

D'où cette conclusion des examinateurs, qui clôt le rapport de l'OCDE :

« La coopération du gouvernement et de l'industrie dans les domaines des études nationales prospectives, des problèmes de main-d'œuvre, du déploiement géographique de l'industrie, de la planification régionale et d'autres sujets, pourrait cependant être très fortement améliorée.

» Des organismes du gouvernement central ont déjà commencé à créer et utiliser des groupes d'experts multidisciplinaires pour l'exploration de secteurs moins connus et où l'on prévoit que de nouveaux efforts de recherche et de développement seront nécessaires.

» De nouvelles études intensives devront être menées afin de déterminer les moyens d'aider les petites et moyennes entreprises à exploiter des inventions et à tenter des innovations lorsque le risque est trop grand par rapport à la dimension de l'entreprise.

### Des exemples

» A cette fin, on pourrait prendre en considération l'exemple japonais de la banque de risque soutenue par le gouvernement, l'exemple français de soutien des efforts de concentration dans le secteur de l'industrie où une restructuration est nécessaire, et l'exemple néerlandais de crédits gouvernementaux de développement uniquement accordés en échange d'une action concrète. »

*à la conquête de l'espace, le prix exagéré des bottes (de dames) qui là-bas ne durent que quelques mois. L'une d'elles nous décrivit même un soir avec complaisance une orgie russe en forêt, expliquant les détails, cependant que son mari se cachait dans sa casquette. J'eus aussi comme voisins un couple de militaires de Leningrad (elle adjudante, lui capitaine), qui ignoraient les civils et se comportaient dans notre pièce comme s'ils étaient seuls ! J'ai dormi également près d'une vénéus d'Ukraine, aux yeux violets, qui, jour et nuit, égrenait la même lettre d'amour. Si je n'ai pas lu Pouchkine dans le texte, j'ai ainsi partagé la vie de nombreux Russes, mangé avec eux des pavots et des concombres arrosés de thé noir, appris l'art de boire de la vodka, admiré la virtuosité des femmes à passer la robe après*

*le pyjama, et le parti qu'elles tirent de leur corpulence.*

\* \* \*

— *Que faisiez-vous avec ces Russes, me demande-t-on ?*

— *Je roulais. Ma chambre était le wagon N° 7 du Transsibérien. Parti de Moscou à 10 h. 05, il devait mettre 8 jours jusqu'à Vladivostock. Son arrivée était prévue à Novosibirsk le troisième jour à 10 h. 31, à Irkoutsk le quatrième jour à 18 h. 30 et à Kabarovsk le septième jour à 16 h. 45 (quoi qu'il en soit, nous eûmes 12 heures de retard).*

\* \* \*

— *Et le paysage ?*

— *Le premier jour, ce fut un sapin, un bouleau, un bouleau, un sapin... Le deuxième jour, un sapin, un bouleau, un bouleau, un sapin...*

*Le troisième jour, je comptai les chemins : un chemin sec, un chemin boueux, un chemin boueux, un chemin sec...*

*Le quatrième jour, je comptai les toits : un toit de tôle, un toit de bois, un toit de bois, un toit de tôle... Le cinquième jour enfin, ce furent des champs de fleurs, rien que des fleurs, des fleurs partout.*

— *Des fleurs partout ?*

— *Oui, car ce cinquième jour monta dans notre wagon une Sibérienne à fichu, une de ces éternelles grand-mères qui sortit d'un sac un pot et un bouquet qu'elle plaça sur le rebord de la fenêtre. Un bouquet d'anémones géantes, qui boucha toute la vue. A tel point qu'aujourd'hui, je ne suis plus capable de dire si j'ai traversé cette année-là la Sibérie ou la fête des fleurs à Nice.*

**G. B.**

## Aux grands maux, les grands remèdes!

*Mea culpa! Je me suis bien trompé dans ce que j'écrivais la semaine dernière au sujet de l'initiative contre l'exportation des armes... C'est « Heurtebise » qui m'a éclairé, le vaillant chroniqueur genevois. Un « surdoué », celui-là, comme nous disons en jargon pédagogique!*

*Pour en venir aux faits, il montre très bien que renoncer à exporter nos pétards reviendrait à affaiblir notre défense nationale. Et j'ai examiné les chiffres : consternant! Pour quelques dizaines de petits millions à peine que nous exportons.*

*Alors je me suis dit : « Aux grands maux, les grands remèdes ! ». Et voici ce que je propose, à Heurtebise et à tous les bons esprits de notre pays : lancer une initiative pour abroger la législation présente, qui freine l'exportation, en ne l'autorisant comme chacun sait qu'en direction de pays qui ne sont pas en guerre.*

*Idiot, cela. Car enfin il est bien clair que les pays en guerre seront beaucoup plus friands de nos produits que ceux qui ne sont pas en guerre. Et qu'ainsi notre industrie trouvera ces débouchés qui lui manquent et qui lui permettraient, par les petits bénéfices qu'elle pourrait faire, de se vouer au renforcement de cette*

*même défense nationale chère au cœur de tous les bons citoyens.*

*Question « neutralité » aussi, ça simplifierait les choses. Actuellement, nous ne vendons qu'aux pays qui ne sont pas en guerre... Mais allez savoir! Demain, ils le seront peut-être, et si nous n'avons pas pris la précaution de livrer impartialement à tous les pays, sans exception — ce qui risque de dépasser nos moyens — nous risquons bien malgré nous d'avoir favorisé les uns aux dépens des autres. Tandis qu'avec les pays en guerre, on sait où l'on va : nous livrons à Israël et aux Palestiniens ; au Nord-Vietnam et au gouvernement de Saïgon.*

*Et du point de vue de la Croix-Rouge, donc! Vous pensez bien que ces gens, s'il n'y a pas de guerre, ils se moquent de la Croix-Rouge comme de colin-tampon. Entretien donc les guerres et du même coup nous justifions la Croix-Rouge...*

*On pourrait même envisager un accord entre Bührle et les quatre petits Bâlois MM, qui seraient tout contents d'étendre un peu leurs affaires : de petits colis, non pas entièrement gratuits, mais à des prix abordables, avec par exemple une bombe à fléchettes « anti-personnel », un peu de napalm et un petit sachet de pansement...*

*Que ce soit dit : si Heurtebise lance une initiative en ce sens, je serai le premier à la signer.*

**J. C.**

l'aide aux régions de montagne, qui fera l'objet d'une loi, et relève que si, réellement, comme l'affirment certains adversaires des arrêtés contre les investissements étrangers, nos régions de montagne dépendent de ces investissements pour survivre, il doit y avoir quelque chose qui ne joue pas.

Les oppositions locales contre le tracé des routes nationales sont rappelées et la conclusion est claire : à part quelques exceptions, ces oppositions sont tardives car il y a des années que les projets sont connus. On comprend dès lors l'attitude amère des autorités responsables qui voient l'opposition ne se manifester que lorsque les travaux commencent.

Peter L. Rothenbühler consacre un article du « Sonntags Journal » à la panique valaisanne à la suite des mesures financières prises par la Confédération et rappelle qu'environ 85 % des propriétaires d'Anzère sont des étrangers. De 1961 à 1970 des logements ont été vendus à des étrangers pour une valeur de 421 millions de francs. Cela explique la grande peur des spéculateurs.

L'intervention du chef du gouvernement du Liechtenstein lors de la signature des accords de libre échange entre les derniers membres de l'AELE et la CEE fait l'objet d'une analyse de Hans Fleig qui relève que ce petit pays ne tient pas à être oublié par son grand frère helvétique.

## A nos lecteurs

*Comme nous l'avions déjà fait en juillet, nous profitons des « vacances » d'été pour souffler un peu et préparer les articles de la rentrée. « Domaine Public » ne paraîtra donc pas la semaine prochaine et le numéro 191 sera daté du 24 août.*

*NB. — Que les souscripteurs des Editions Domaine Public prennent patience! Ils recevront d'ici peu la documentation nécessaire et en particulier des indications précises sur la façon dont payer leur(s) action(s).*

D. P.

## LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

### Les Biharis meurent

La saison des vacances ne favorise pas la vente des journaux et leur volume est réduit. Malgré tout, « Die Weltwoche » continue sa campagne

d'information sur le sort fait aux Biharis dans le Bangla Desh indépendant et conteste les affirmations de la Croix-Rouge suisse selon lesquelles la situation des Biharis s'est améliorée. Le fait est que des hommes continuent de mourir parce qu'ils sont du « mauvais » groupe ethnique.

Rudolf Bächtold se penche sur la question de

**EXPORTATION D'ARMES :  
SEPT SEMAINES AVANT D'ACCEPTER  
L'INITIATIVE**

**Des critères élastiques**

Angola, tous les pays arabes, la Chine de Mao, Dahomey, Salvador, Gabon, Grèce, Guinée portugaise, Honduras, Inde, Israël, Mozambique, Niger, Nigéria, Pakistan, Rhodésie, Zambie, Soudan, Afrique du Sud, Formose, Tanzanie, Turquie, Zaïre et Chypre, telle est la liste des pays frappés d'embargo en Suisse en matière d'exportation d'armes. Nous continuons donc d'exporter vers des pays en guerre comme le Portugal et les Etats-Unis, par exemple.

Parmi les cinq principaux clients de la Suisse (voir ci-contre), la présence de l'Argentine en particulier, témoigne que l'instabilité politique n'est pas un obstacle à la poursuite d'un commerce fructueux pour une infime minorité.

**LES PRINCIPAUX CLIENTS DE LA SUISSE**

**1970<sup>1</sup>**

<i>Pays</i>	<i>Explosifs</i>	<i>Chars d'assaut</i>	<i>Armes</i>	<i>Munitions</i>	<i>Total</i>
Iran	—	—	35 240 549	8 355 330	43 595 879
Argentine	97 308	10 025 995	9 770 007	—	19 893 310
Espagne	—	—	7 539 847	6 893 500	14 443 347
RFA	140 886	1 494 532	3 400 933	7 873 836	12 910 187
Singapour	—	—	2 645 350	13 022 631	15 667 981

**1971<sup>2</sup>**

<i>Pays</i>	<i>Explosifs</i>	<i>Chars d'assaut</i>	<i>Armes</i>	<i>Munitions</i>	<i>Total</i>
Iran	—	—	40 017 004	14 708 470	54 725 474
Argentine	—	1 352 987	2 524 881	2 165 188	67 043 052
Espagne	—	—	770 961	883 313	3 549 303
RFA	19 674	31 697 061	9 459 055	6 298 427	47 474 217
Singapour	—	—	2 927 423	18 829 990	21 757 413

1-2 En francs suisses

**EXPORTATIONS D'ARMES VERS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT<sup>1</sup>**

**1969-1970**

<i>Pays</i>	<i>Exportations en millions dol. US<sup>2</sup></i>	<i>Exportations en % du PNB</i>	<i>Exportations en dol. US par habitant<sup>3</sup></i>
Angleterre	200	0,16	3,6
Suisse	18,6	0,09	3,0
USA	580	0,06	2,8
France	90	0,06	1,8
URSS	320	—	1,3
Italie	40	0,04	0,7
Canada	10	0,01	0,45

1 Sans le Vietnam

2 SIPRI, «The Arms with the Third World», 1971

3 Statistiques de l'OCDE

N.B. — Les chiffres ci-dessus ne sauraient indiquer qu'un ordre de grandeur : les statistiques du SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) ne tiennent compte que du secteur des armes lourdes, qui représente au plus néanmoins le 90 % des exportations (le matériel de guerre lourd ne représentait, en 1968, que le 60 % de toutes les exportations suisses).

Ces dernières années, les marchands d'armes suisses forcent le passage sur les marchés tentants offerts par les pays en voie de développement (voir ci-contre). Témoin cette augmentation importante de leurs ventes dans ces régions : 20 millions de francs en moyenne dans les années 68-69, 80 millions en 70 et 98 millions en 71, ce en chiffres absolus; soit 17 % du total des exportations en 68-69, 62 % en 70 et 52 % en 71.

Pour mémoire, le texte légal (additif à l'article 11, al. 2) sur lequel National et Etats se sont mis d'accord en mars dernier et qui est si général qu'il ne saurait être invoqué pour stopper cette pénétration croissante des armes suisses dans les pays en voie de développement : « Aucune autorisation ne sera délivrée s'il appert que les livraisons de matériel de guerre risquent de compromettre les efforts de la Confédération dans le domaine des relations internationales, notamment en ce qui concerne le respect de la dignité humaine, l'aide humanitaire et l'aide au développement ».

# Le socialisme de M. Olof Palme

La Suède ne cesse de démontrer sa vitalité. Preuve en soit que sa santé indispose des gens de tous bords, mais également anémiés.

Nous avons connu des campagnes électorales où le contradicteur de service du parti bourgeois venait dire que là où le socialisme était au pouvoir, on constatait que le coût de la vie augmentait plus vite, que les impôts étaient plus lourds et les gens plus malheureux si l'on en croit le nombre des suicides.

L'ancien conseiller d'Etat vaudois Oguey s'était illustré dans le genre en démontrant en réponse à une interpellation que le nombre des suicides, des cas d'alcoolisme, etc. était plus important en Suède que chez nous. L'annuaire suisse de statistique démontrant le contraire, le député Leu l'avait par petite question sommé de donner ses sources.

Les sources n'étaient que des préjugés, vulgaires comme ceux qui s'imaginent, parce que la femme a joui en Suède avant d'autres pays, d'une plus grande liberté, qu'une Suédoise est une Marie-couche-toi-là.

Combien n'avons-nous pas aussi entendu des gauchistes palabrer pour démontrer que le capitalisme était encore debout en Suède, que les logements étaient chers; bref que c'était du socialisme en trompe-l'œil, vérifiant par leurs propos la formule cruelle de Revel : la France est certainement le pays où l'on trouve la plus petite quantité de socialisme réalisé pour le plus grand nombre de socialistes intraitables.

Cette santé suédoise et socialiste, on la découvre d'abord dans le fait que c'est là et nulle part ailleurs qu'a été poussé aussi loin le perfectionnement du socialisme et de la démocratie.

La Suède n'est pas un modèle à copier. Elle est un modèle de socialisme inventé. Cette invention reste étonnamment vivante. La rigueur intellectuelle de l'interview donnée par Olof Palme au

journal « Le Monde » mériterait d'être reproduite intégralement.

Nous avons retenu prioritairement cette vue cavalière de l'histoire sociale contemporaine. Palme déclare :

« Regardons en perspective l'évolution sur plusieurs décennies : pendant les années 30, la priorité allait naturellement à la lutte contre le chômage — pendant les années 50, la tâche principale fut de développer le secteur public : enseignement, santé, routes, etc., — pendant les années 70 et 80, nous allons renouveler la vie sociale par la démocratie dans le travail. Le monde sait maintenant que l'expansion ne peut pas tout résoudre, qu'elle n'élimine pas les injustices et les inégalités. C'est au fond l'échec des deux grands systèmes connus à l'Est et à l'Ouest qui sont tous deux axés sur la croissance et ignorent trop les besoins sociaux de l'individu. La société, ce n'est

**VAUD**

## L'aménagement du territoire à l'épreuve

L'aménagement du territoire ne se limite pas à un problème de définition des zones. Mais il commence par là. D'abord circonscrire les zones interdites à la construction, empêcher l'expansion broussaillante, la destruction des plans qui par leur unité font la beauté des paysages.

Tirant à la limite le champ d'application des mesures fédérales, le Conseil d'Etat vaudois vient, par un arrêté de sa compétence, de classer comme terrains non-constructibles toutes les zones sans affectation spéciale; il se réserve le droit, lorsque les zones constructibles légalisées sont surdimensionnées, de réduire les possibilités de construction.

La mesure est certes draconienne, mais sa portée dans le temps limitée.

pas seulement la production, c'est les gens. Nous vivrons donc avec la croissance, mais nous devons pousser plus loin la redistribution : redistribution des revenus et redistribution des pouvoirs. »

Comment, devant ce cahier des tâches, ne pas remarquer que la Suisse va réaliser durant les années 70 à 80, ce que Olof Palme décrit comme la tâche des années 50. Quand aborderons-nous ce que Palme considère comme la tâche actuelle du socialisme suédois ?

Certains estiment que la tendance égalitaire du socialisme suédois n'est qu'un excès d'intervention étatique, une volonté d'égalitarisme de nature bureaucratique.

Nous pensons au contraire que la démocratie exige une plus profonde redistribution des revenus et des pouvoirs. Nous aurons l'occasion de développer dans DP, constamment, ce thème fondamental.

Déjà la contre-offensive s'amorce. M<sup>e</sup> Marcel Regamey veut faire croire qu'il s'agit de mesures que les bureaux auraient réussi à glisser en douce dans les dossiers d'un Conseil d'Etat inexistant. On va brandir l'autonomie communale, quoi encore ?

La réalité est simple.

— la mise en place des plans directeurs régionaux implique que la situation soit gelée afin que rien d'irréversible ne les compromette,

— le Conseil d'Etat a certainement été très conscient de la portée de la mesure puisque M. Ravussin a tenu conférence de presse pour expliquer la portée de l'arrêté et qu'il s'est référé expressément au Conseil d'Etat.

L'attitude du Parti radical dans cette épreuve décisive va être intéressante à observer. Essaiera-t-il par un double jeu de se dédouaner en lançant quelque représentant radical des communes, comme M. Claude Perey, ou aura-t-il le courage d'assumer ses responsabilités gouvernementales ?